

ACCOMPAGNEMENT A LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE (VAE) — CAP — BAC PRO — BTS



Objectifs

Valider tout ou partie (validation par blocs de compétences) d'un diplôme de l'Education Nationale (du CAP au BTS)

Contenus

– Atelier méthodologique : comprendre et s'appropriier le contenu et la finalité du livret 2 – Entretien avec l'expert du diplôme : aider les candidats à repérer et choisir les activités les plus significatives à développer dans le livret 2 – Suivis individuels : accompagner le bénéficiaire à la rédaction de son livret 2 (point sur l'avancement du dossier VAE et conseils rédactionnels) – Ateliers de préparation à l'oral du jury : appréhender le rôle du jury et ses attentes, construire un argumentaire de soutenance, simulation d'entretien

Pré-requis

Avoir reçu sa recevabilité VAE au titre du livret 1

Modalités et délais d'accès à la formation

Prendre RDV avec le Conseiller en Formation pour établir un devis et un plan de formation et Entrée après validation du financement - Entrée et sortie permanentes

Public concerné

Tout public, Salariés, Demandeurs d'emploi

Accessible aux personnes handicapées

Dates

Aucune session enregistrée à ce jour.

Méthodes pédagogiques

Ateliers collectifs ou individuels et entretiens individuels. Un coaching et un soutien tout au long de la démarche VAE

Modalités d'évaluation

- Évaluation orale et/ou écrite au cours de la formation
- Entretien avec le jury VAE

Validation

Validation totale ou partielle du diplôme visé En cas de validation partielle, le ou la candidat(e) peut bénéficier d'un conseil personnalisé post jury

Modalité de financement

- Financement individuel
- CPF
- Projet de Transition professionnelle
- Contrat de sécurisation professionnelle
- Plan de développement des compétences
- Financement Pôle Emploi

Tarif

De 70 € à 85€ de l'heure, en fonction du diplôme ciblé et du statut du candidat
Complément sur le tarif : personnalisable en fonction du statut du candidat

Résultat(s)

Pas de taux récent disponible

Débouchés et poursuites d'études

Bénéfices professionnels de la VAE :

- être reconnu dans son métier
- sécuriser son parcours professionnel
- faciliter sa mobilité professionnelle
- engager une évolution professionnelle